



BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 01 janvier 2025

La délivrance d'une note est obligatoire

Orpi Agence du Château

29 rue du Docteur Charles Poitevin

87600 ROCHECHOUART

Tél : 05.19.87.90.80

agduchateau@orpi.com

Barème transaction sur immeuble à usage d'habitation

Tarif forfaitaire en euros TTC à la charge du vendeur

Montant de la vente				Honoraires TTC	Montant de la vente				Honoraires TTC
De	0 €	à	20 000 €	3 000 €	De	163 001 €	à	185 000 €	12 500 €
De	20 001 €	à	35 000 €	4 000 €	De	185 001 €	à	199 000 €	13 000 €
De	35 001 €	à	45 000 €	5 000 €	De	199 001 €	à	211 000 €	13 500 €
De	45 001 €	à	55 000 €	6 000 €	De	211 001 €	à	225 000 €	14 500 €
De	55 001 €	à	62 000 €	6 500 €	De	225 001 €	à	250 000 €	15 000 €
De	62 001 €	à	76 000 €	7 500 €	De	250 001 €	à	270 000 €	16 500 €
De	76 001 €	à	88 000 €	8 000 €	De	270 001 €	à	315 000 €	17 500 €
De	88 001 €	à	106 000 €	9 000 €	De	315 001 €	à	330 000 €	18 000 €
De	106 001 €	à	115 000 €	9 500 €	De	330 001 €	à	360 000 €	19 000 €
De	115 001 €	à	135 000 €	10 000 €	De	360 001 €	à	390 000 €	20 000 €
De	135 001 €	à	152 000 €	10 500 €	De 390 001 € à +	20 000 € + 5 % sur la tranche > à 390 001 €			
De	152 001 €	à	163 000 €	11 500 €					

L'étude comparative de marché : 150.00 € HT, soit 180.00 € TTC

(selon le taux de TVA en vigueur, si celui-ci venait à varier en plus ou en moins, le taux TTC de la rémunération évoluerait de la même manière)

Barème de location

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014

Selon le LOYER TTC /MOIS

Honoraires propriétaire	8,5% du loyer hors charges annuel TTC	Incluant les honoraires d'état des lieux à 3 euros/m ²
Honoraires locataire	8,5 % du loyer hors charge annuel TTC	Incluant les honoraires d'état des lieux à 3 euros /m ²

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Selon le taux de TVA actuellement en vigueur (si le taux de TVA venait à varier en plus ou en moins, le taux TTC de la rémunération évoluerait de la même manière). Dans la limite et selon le plafond légal actuellement en vigueur : 8€ TTC/m² pour les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3€ TTC/m² pour la réalisation de l'état des lieux.